

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Journée de sensibilisation – Service public de l'emploi

CONTEXTE

Les directives européennes de lutte contre les discriminations ont amené la France à modifier son arsenal juridique et le code du travail, à mettre en place une série de dispositifs et enfin à engager le service public dans une éthique d'égalité d'accès aux droits et d'égalité de traitement.

Les agents du Service Public de l'Emploi se trouvent confrontés directement à cette problématique des discriminations. Bien souvent, ils ne savent pas comment réagir, se sentent souvent isolés. S'engager dans une dynamique de lutte contre les discriminations nécessite une culture commune, et une réflexion collective quant au traitement des attitudes discriminatoires.

OBJECTIF GENERAL

Rendre le SPE plus efficace et plus réactif dans la lutte contre les discriminations à l'emploi et la formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Permettre une connaissance professionnelle commune des discriminations dans l'emploi et la formation
- Etre en mesure de décliner les implications de la loi dans leurs pratiques professionnelles.
- Créer une culture commune et un consensus inter institutionnel autour du traitement des attitudes discriminatoires.
- Repérer et expérimenter des outils permettant de traiter des situations et/ou des attitudes discriminatoires.

DESTINATAIRES

Tous les acteurs du service Public de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

METHODES PEDAGOGIQUES

L'intervenante apportera son expertise par de l'apport d'informations, de connaissances et par une aide à la réflexion et une meilleure compréhension de situations rencontrées par le groupe et exposées pendant la formation.

Le déroulement de la formation se construira dans ce va et vient entre pratiques professionnelles, apport de connaissances, analyses et réflexions.